

Ecole St Louis - 6 bis, rue des Rosiers 85 130 Saint Martin des Tilleuls 02 51 65 61 07 direction@stmartindestilleuls-stlouis.fr



Règlement de la cour

- ◆ Pas de match de foot en dehors de l'espace vert.
- ◆ L'espace vert est interdit en cas de pluie.
- ◆ Tous les jeux calmes n'entraînant pas de gain sont autorisés sur la cour.
- ♦ Les cordes à sauter sont réservées aux activités de saut.
- ◆ L'accès au bac à sable est interdit en cas de pluie.
- ◆ Le matériel utilisé doit être rangé en fin de récréation.
- ◆ Le local de rangement n'est pas un lieu de jeu.

L'équipe enseignante